

N° 144 - Juin 2007 - Informations du mois de mai 2007

La Lettre du *Cedre* existera encore sous format papier pendant 3 mois. Dès septembre, elle sera éditée sous forme électronique. Pensez à communiquer votre courriel à annie.tygreat@cedre.fr

Interventions

Le 15 mai, avis d'échouement d'un pétrolier survenu au Danemark la veille. Le navire est chargé avec 80 000 tonnes de brut. Le *Cedre* est mis en pré-alerte et prend contact avec Météo France pour des prévisions météorologiques et l'activation du modèle MOTHY. Le 18 mai, le navire est déséchoué sans qu'aucun déversement de polluant n'ait été constaté.

Le 17 mai, notre délégation Caraïbes signale des arrivages d'hydrocarbures (boulettes et plaques) sur la côte sud-est de la Martinique. La pollution est en cours de ramassage par les agents communaux. Cette nouvelle pollution s'ajoute aux multiples observations et arrivages déjà constatés depuis le début du mois de mai. Des échantillons sont prélevés. Après activation à rebours de MOTHY, ces arrivages ne semblent pas provenir du même déversement. Affaire à suivre ...

Le 21 mai, le CROSS La Garde signale une pollution, principalement des irisations, près de Cannes, en plein festival, au moment même de l'échouement d'un yacht saoudien de 100 m de long. Après brassage mécanique, la pollution s'estompe d'elle-même.

Comité stratégique

Poursuivant son tour de France des rencontres avec nos partenaires et clients, le comité stratégique du *Cedre* a tenu sa réunion de printemps, le 31 mai, à Dunkerque, dans des locaux aimablement mis à notre disposition par le Port Autonome, dont le Directeur général a ouvert la séance. La réunion a permis aux membres du comité d'assister à une présentation du Port Autonome, de visiter le stock Polmar et de faire un tour rapide des éléments les plus caractéristiques du port.

Stage Lyonnaise des eaux

Un ingénieur et un technicien ont animé du 2 au 4 mai, à Mougins (Alpes-Maritimes), un stage de formation à la lutte contre les pollutions marines par hydrocarbures à l'initiative du service Environnement maritime de la Lyonnaise des Eaux. Vingt et un membres de la société et de collectivités ont participé à une formation pratique et concrète sur la préparation, l'organisation, les techniques et les moyens d'intervention contre une pollution accidentelle par hydrocarbures sur plan d'eau. Plusieurs ont pu mettre leur formation en pratique 2 semaines plus tard, face à une nappe d'hydrocarbures en baie de Cannes.

Fin du projet de coopération avec la Hongrie et la Roumanie

L'implication du *Cedre* dans le projet de gestion transfrontalière du bassin hongrois-roumain Körös/Crisuri

EN BREF...

FORMATIONS

► Stage « formation à la lutte contre les pollutions par hydrocarbures en zone littorale » : session 2 du 21 au 25 mai.

PUBLICATIONS

► Sur le site Internet : la version anglaise du guide «Gestion des matériaux pollués et polluants issus d'une marée noire» et un nouveau dossier sur les obligations des États côtiers (rubrique « accidents »).

(conduit par l'OIEAU et financé par le FFEM) s'est terminée ce mois par une dernière mission sur place du 28 mai au 1^{er} juin. A cette occasion, le *Cedre* a animé pendant 2 jours un exercice bilatéral de lutte contre une pollution transfrontalière, finalisé les spécifications techniques des équipements de lutte recommandés en Roumanie et remis une série de fiches techniques d'intervention pour aider les 2 pays à harmoniser leurs réponses en cas de pollution. Ces documents viennent compléter le plan d'urgence commun remis en début d'année et en cours de traduction dans chaque langue.

Expérimentation DÉPOL 07

Du 21 au 24 mai, le *Cedre* a organisé, conjointement avec la Marine nationale et les Douanes françaises, une expérimentation en mer impliquant des déversements limités d'huile végétale et d'hydrocarbures, traités ensuite par dispersion. Cette opération, nommée DÉPOL 07 et placée sous l'autorité et le commandement opérationnel

de la Marine nationale, avait pour objectif principal l'évaluation de moyens de détection de nappes de polluant dans un but de guidage opérationnel de navires récupérateurs à échelle locale. Elle a notamment permis d'évaluer le système néerlandais SeaDarq et d'apporter une contribution aux projets Detherpolmar et Rapace actuellement soutenus par l'ANR.

Groupe de travail OTSOPA

Les experts des pays borduriers de la mer du Nord se sont retrouvés à Göteborg, à l'initiative de la Garde côtière suédoise, du 22 au 25 mai, à l'occasion de la réunion annuelle du groupe technique OTSOPA de l'Accord de Bonn pour la protection de la mer du Nord. Détection, surveillance aérienne, code couleurs, recherche et développement, lutte contre les hydrocarbures et les substances dangereuses, retour d'expérience sur les accidents, toutes les thématiques abordées ont suscité d'intéressants échanges de vues. La présentation par la *Maritime and Coastguard Agency* (MCA) du traitement de l'épave du *MSC Napoli* a été particulièrement appréciée, montrant bien les mesures à mettre en œuvre dans le cadre de l'entrée en vigueur du protocole de la convention sur les substances nocives et potentiellement dangereuses (SNPD/HNS). Un représentant du *Cedre* était présent dans la délégation française.

Réunion au REMPEC

La 8^e réunion des correspondants du Centre Régional Méditerranéen pour l'intervention d'urgence contre la pollution marine accidentelle (REMPEC) s'est tenue à Malte du 7 au 11 mai. Les incidents de pollution survenus depuis la réunion précédente y ont été présentés, en particulier la pol-

lution au Liban, avec un retour d'expérience circonstancié. Parmi les documents adoptés, on notera en particulier une recommandation aux pays côtiers sur les zones refuge, une recommandation aux usagers sur la prévention des pollutions de la plaisance et, naturellement, le plan d'action du REMPEC pour les 2 prochaines années. Le Directeur du *Cedre* était présent dans la délégation française.

À cette occasion, le *Mediterranean Oil Industry Group* qui rassemble les pétroliers méditerranéens a organisé un atelier, le 10, pour débattre avec les correspondants du REMPEC de l'intégration des plans d'urgence des industriels dans les plans nationaux. Un représentant du *Cedre* assurait l'animation de la séance. L'intérêt des participants fût tel qu'une autre réunion sur le sujet est envisagée dans les mois à venir.

EMSA : groupe technique

L'unité *Pollution Preparedness and Detection*, récemment créée au sein de l'Agence européenne de la sécurité maritime (EMSA), a organisé, le 29, à Lisbonne, la première réunion de son Groupe Technique Consultatif (CTG) pour la préparation et la lutte contre la pollution marine par les navires. Les règles de procédures et un programme d'activités pour 2007/2008 ont été discutés. Des priorités d'actions ont été dégagées pour fin 2007. L'objectif de ce groupe technique est de poursuivre de façon cohérente une partie des travaux qui avaient pris fin en décembre 2006 avec l'arrêt du cadre communautaire piloté depuis de nombreuses années par le Comité de Gestion des Pollutions Marines de la DG Environnement, dissous fin 2006. Le mandat de l'EMSA ne couvrant pas les travaux de recherche, la question du financement des études, notamment à caractère en-

vironnemental, a clairement été posée au représentant de la Direction générale Environnement de la Commission, présent à la réunion.

USA : pire que l'Exxon Valdez ?

Non signalé à l'époque, un article du bulletin *Oil Spill Intelligence Report* du 20 novembre 2006 relate la pollution par hydrocarbures du site de Greenpoint, sur le Newtown Creek, qui sépare les quartiers New Yorkais de Brooklyn et du Queens. Il s'agit de fuites d'hydrocarbures estimées autour de 60 000 tonnes survenues dans les années 1940-1950, depuis une raffinerie fermée en 1966. Il est estimé que seulement 50 à 70 % des hydrocarbures déversés ont été récupérés à ce jour, malgré un accord de remédiation entre le département de conservation environnementale de la ville de New York et les compagnies pétrolières impliquées. Après de multiples études et réunions, une demande de 58 milliards de \$ de dommages punitifs a été déposée par des résidents, au titre d'une exposition à des risques de cancer. Une nouvelle étude des actions restant à mener a été confiée par le gouvernement fédéral à l'Agence pour la protection de l'environnement, pour 2,5 millions de \$, financés par l'*Oil Spill Liability Trust Fund*.

OMI : convention épaves

Après une longue préparation, l'Organisation Maritime Internationale est parvenue à faire adopter ce mois, par une convention diplomatique, le texte d'une convention pour l'enlèvement des épaves situées dans les eaux internationales, pouvant présenter un danger pour la navigation ou un risque de pollution. La convention sera ouverte à la signature à partir de novembre. Elle entrera en vigueur après 10 adhésions.